

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 06 MARS 2015

## COMMUNE DE MONTREUIL LE CHÉTIF

**L'an deux mille quinze, le six mars à vingt heures trente**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame GUYON Marie-France, Maire.

Convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 27 février 2015.

Date d'affichage de la convocation : 27 février 2015

**Présents** : Marie-France GUYON - Patrice JULIENNE - Denis JULIENNE - Christian MERCIER – Allison HIRON - Monique COCHET - Mélina BLOSSIER - Laurent LECHAT - Joël LOUBEAU - Annick BRILLANT.

**Excusés** : Yves BOMPOIS

Formant la majorité des membres en exercice.

**Désignation du secrétaire de séance** : Madame Mélina BLOSSIER est désignée secrétaire de séance.

Compte rendu de la précédente réunion adopté.

**Adoption de l'ordre du jour** :

Madame le Maire propose d'adopter l'ordre du jour. **Adopté.**

### **Objet : Achats de petits équipements pour l'atelier municipal**

**Présentation :**

Madame le Maire fait part au Conseil municipal d'une nécessité d'équiper l'agent technique en matériel thermique et outillage électroportatif car celui-ci utilise ses propres outils pour effectuer les différentes tâches qui lui incombent.

**Délibération :**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide de faire l'acquisition d'une visseuse-dévisseuse, un nettoyeur haute pression, un enrouleur pour tuyau d'arrosage et d'une tronçonneuse afin d'équiper l'atelier communal.

### **Objet : Cession domaine public au droit du 3 rue du Logis**

**Présentation :**

Madame le Maire fait part au Conseil municipal, d'une demande pour édification d'un muret au 3 rue du Logis en remplacement d'une clôture actuelle qui a été installée sur le domaine public. Le demandeur a émis son accord pour l'achat de la portion de terrain qui empiète sur la voie communale sous réserves que le prix proposé soit fixé à un niveau convenable.

**Délibération :**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de réunir la commission de travaux afin qu'il soit un état des lieux.

### **Objet : Permanence des élus – bureau**

**Présentation :**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que les prochaines élections départementales se dérouleront les 22 et 29 mars prochain et qu'il est nécessaire de définir le rôle de chacun et de dresser un tableau des horaires des permanences des élus pour la tenue du bureau de vote.

**Délibération:**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide ce qui suit :

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 06 MARS 2015  
COMMUNE DE MONTREUIL LE CHÉTIF

***DIMANCHE 22 MARS 2015***

<b>08H00 à 10H30</b>	<b>10H30 à 13H00</b>	<b>13H00 à 15H30</b>	<b>15H30 à 18H00</b>
Georges GAPLIN	Laurent LECHAT	Joël LOUBEAU	Monique COCHET
Denis JULIENNE	Allison HIRON	Mélina BLOSSIER	Patrice JULIENNE
Christian MERCIER	Christian MERCIER	Marie-France GUYON	Christian MERCIER

**Composition du bureau de vote :**

**Président titulaire :** Marie-France GUYON

**Suppléant :** Patrice JULIENNE

**Secrétaire :** Monique COCHET

**Accesneur titulaire 1 :** Allison HIRON

**Suppléant :** Joël LOUBEAU

**Accesneur titulaire 2 :** Christian MERCIER

**Suppléant :** Denis JULIENNE

***DIMANCHE 29 MARS 2015***

<b>08H00 à 10H30</b>	<b>10H30 à 13H00</b>	<b>13H00 à 15H30</b>	<b>15H30 à 18H00</b>
Denis JULIENNE	Allison HIRON	Marie-France GUYON	Patrice JULIENNE
Mélina BLOSSIER	Annick BRILLANT	Yves BOMPOIS	Georges GAPLIN
Christian MERCIER	Christian MERCIER	Laurent LECHAT	Christian MERCIER

**Composition du bureau de vote :**

**Président titulaire :** Marie-France GUYON

**Suppléant :** Laurent LECHAT

**Secrétaire :** Patrice JULIENNE

**Accesneur titulaire 1 :** Denis JULIENNE

**Suppléant :** Mélina BLOSSIER

**Accesneur titulaire 2 :** Annick BRILLANT

**Suppléant :** Yves BOMPOIS

**Objet : Carte communale**

**Présentation :**

Madame le Maire présente le projet de carte communale telle qu'il a été réalisé en 2012 par le cabinet Guillerminet. A l'époque l'étude portait sur 1.5 ha de zone constructible. Le conseil municipal quant à lui avait retenu 4.5 ha. La Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles avait alors émis un avis défavorable. Madame le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante qu'en absence de carte communale, il est impossible d'envisager des constructions en dehors des dents creuses (espace non construit entouré de parcelles bâties) et lui donne lecture de la conclusion de cette commission.

Madame le Maire fait état de plusieurs parcelles qui pourraient être soumises à étude par le cabinet.

**Délibération :**

Les conseillers municipaux décident de réexaminer le projet.

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 06 MARS 2015

## COMMUNE DE MONTREUIL LE CHÉTIF

### **Objet : Rapport réunion SIVOS du 03 mars 2015**

#### **Présentation :**

Madame le Maire rappelle qu'un voyage scolaire est organisé à destination de l'Auvergne du 30 mars au 04 avril 2015. Le conseil municipal lors de sa séance du 30 janvier 2015 a décidé d'octroyer une subvention pour chaque enfant participant domicilié sur la commune. Cette subvention ne pourra être versée que sur présentation d'une facture acquittée.

La participation financière de la commune pour les frais de fonctionnement du SIVOS s'élèvera cette année à environ 20 000 €.

La fête de fin d'année se déroulera le 06 juin 2015 en soirée accompagné d'un son et lumière.

Le SIVOS est à la recherche d'anciennes photographies de classes ou d'élèves en vue d'une exposition.

### **Objet : Rapport réunion Communautés de Communes des Alpes Mancelles**

#### **Présentation :**

Madame le Maire évoque le projet de regroupement de 4 communautés de communes (Maine Normand, Pays de Sillé, Pays Bellemontais et CCAM voir la 4C), soumis lors de la réunion de la CCAM. 34000 habitants seraient alors concernés par cette fusion. Une étude d'impact dont la participation financière s'élève à 20 000 € par la Communautés de Communes est en cours.

La prestation de services pour le technicien engagé à la CDC des Alpes Mancelles et chargé du service de la voirie sera calculée par rapport au nombre d'habitants de la collectivité. Elle s'élèvera à 400 € par an pour la commune de Montreuil le Chétif.

### **Objet : Allée piétonne**

#### **Présentation :**

Madame le Maire présente l'estimation effectuée par M. Level.

20000 € seraient nécessaires pour effectuer les travaux de renforcement du talus, pose et dépose de rambardes, plantation d'arbustes, ...

L'effacement du réseau pour cette portion de voie est estimé par ERDF à 15 000 € la participation de la commune serait de 30% HT.

### **Objet : Extension de la salle Polyvalente**

#### **Présentation :**

Madame le Maire présente de nouveaux devis qui ont été déposés.

Le coût total des travaux est estimé à 20 000 € dont 5 500 € pour la toiture et 13 500 € pour la maçonnerie.

### **Objet : Rapport réunion du CCAS du 27/02/2015**

#### **Présentation :**

Madame le Maire informe l'Assemblée Délibérante du début des démarches pour la cession de la ferme «le Cormier». La première étape a arrêté le choix de l'avocat qui va instruire la procédure devant le Tribunal de Grande Instance du Mans afin d'obtenir la nullité de la clause inaliénabilité du testament du 05/09/1865.

Le CCAS a versé une aide financière d'un montant de 100 € à une famille en difficultés.

### **Objet : Achat d'un nouvel écran**

#### **Présentation :**

Pour une raison de confort visuel Madame le Maire souhaite faire l'acquisition d'un nouvel écran d'ordinateur pour le secrétariat de mairie et présente des devis.

#### **Délibération :**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve l'achat d'un écran d'ordinateur LCD 21''
- retient la Société Modularis 4 rue des Eglantiers 72130 Gesnes le Gandelin pour cette acquisition d'un montant de 190.86 TTC.

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 06 MARS 2015

## COMMUNE DE MONTREUIL LE CHÉTIF

### **Informations diverses :**

Le logement communal du 12 route de la forge de l'Aulne a été libéré le 28 février 2015. La commission se déplacera pour faire un inventaire des travaux avant la mise à la location.

Un devis pour une proposition de formation « certificat individuel Applicateur en Collectivités Territoriales » par le CFFPPA du lycée agricole de Rouillon est arrivé en mairie et s'élève à 276.60 €. Des propositions de dates pour un début de formation de l'agent technique seront formulées ultérieurement.

Une formation « jardiner sa ville ou son village » a été réservée pour l'agent technique. Elle se déroulera le 09 avril 2015 à Auvers le Hamon. Coût de la formation : 20 €

Un encart publicitaire va être réservé dans le programme du Comice Agricole qui se déroulera les 28 et 29 août 2015 à Moitron. Le format retenu est de 1/8ème pour un montant de 50 €.

Un dératiseur est venu évaluer le réseau d'assainissement collectif. Un devis pour le traitement des 3.3 km de réseau et de la lagune va être dressé.

Un projet d'achat de vitrine est à l'étude. Celle-ci serait placée au cimetière pour y présenter le plan du cimetière et diverses informations.

Une procédure pour le relevage des concessions en état d'abandon va être mise en place très prochainement. Le délai d'instruction est de 3 ans.

Les devis pour la construction d'un ossuaire ont été lancés et devraient être soumis rapidement à délibération.

Un concert se déroulera le 31 mai 2015 à 15h00 à la Salle Polyvalente, organisé conjointement par le Conseil Municipal et le Comité des Fêtes.

### **Prochaines réunions :**

**Commission de travaux : samedi 14 mars 2015 à 10h00**

**Conseil Municipal : vendredi 3 avril 2015 à 20h30**

La séance est levée à 23h00

Le secrétaire de séance,

Mélina BLOSSIER

Pour affichage le 13 mars 2015

Le Maire,

Marie-France GUYON